

Maisons-Alfort, le 22/12/2022

Conclusions de l'évaluation

**relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché
pour la famille de produits biocides MICRONCLEAN IPA FAMILY
à base de propan-2-ol,
de la société Arrow Regulatory (Ireland) Ltd acting on behalf of Micronclean (UK)**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise à disposition sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides MICRONCLEAN IPA FAMILY de la société Arrow Regulatory (Ireland) Ltd acting on behalf of Micronclean (UK) dans le cadre d'une procédure de reconnaissance mutuelle séquentielle.

Les produits biocides de la famille MICRONCLEAN IPA FAMILY à base de 64,04 % de propan-2-ol¹ sont des types de produit 2² destinés à lutter contre les bactéries et levures. Les produits biocides sont sous forme de liquides prêts à l'emploi destinés à être utilisés par pulvérisation (sur surfaces dures et gants), par essuyage à l'aide d'un balai humide et sous forme de lingettes imprégnées sur surfaces dures, à l'intérieur des salles blanches par des utilisateurs professionnels.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Évaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du rapport d'évaluation de la famille de produits préparé par le Royaume-Uni puis par l'Espagne, États membres de référence (EMR) conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012³.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

Les produits biocides de la famille MICRONCLEAN IPA FAMILY ont été évalués et autorisés par le Royaume-Uni puis par l'Espagne. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation de la famille de produits et d'un résumé des caractéristiques des produits conformes aux conditions de l'autorisation.

¹ Règlement d'exécution (UE) 2015/407 de la Commission du 11 mars 2015 approuvant le propanol-2 en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides des types 1, 2 et 4.

² TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou des animaux

³ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle séquentielle, la DEPR a fait part de ses commentaires sur le rapport d'évaluation et sur le résumé des caractéristiques des produits au nom de l'autorité compétente française, conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses⁴.

Les conclusions de l'évaluation se rapportent au rapport d'évaluation de la famille de produits des autorités anglaises et à son analyse par la DEPR. Elles présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Le résumé des caractéristiques des produits (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille de produits MICRONCLEAN IPA FAMILY ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe. Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que la famille de produits MICRONCLEAN IPA FAMILY est efficace contre les bactéries et les levures, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RESISTANCE

Aucun phénomène de résistance n'a été rapporté à ce jour avec la substance active propan-2-ol dans la littérature scientifique.

En cas de diminution significative de l'efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Aucun des co-formulants contenus dans les produits de la famille MICRONCLEAN n'a été identifié comme substance préoccupante.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

L'estimation des expositions liées à l'utilisation de la famille de produits MICRONCLEAN IPA FAMILY pour les usages revendiqués, est inférieure à l'AEL⁵ pour les utilisateurs et les autres personnes exposées, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Compte tenu du type de produit qui exclut le risque alimentaire, l'évaluation n'est pas pertinente.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation du risque environnemental a été réalisée pour la substance active uniquement ; aucune substance préoccupante n'a été définie pour l'environnement.

Concernant l'utilisation des produits de la famille MICRONCLEAN IPA FAMILY pour les usages revendiqués, les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque

⁴ <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>

⁵ AEL : (Acceptable Exposure Level ou niveau acceptable d'exposition) est la quantité maximale de substance active à laquelle un humain peut être exposé quotidiennement, sans effet dangereux pour sa santé.

compartiment exposé et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe. Ainsi tous les usages sont conformes.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits MICRONCLEAN IPA FAMILY est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation de la famille de produits de l'EMR.

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché du produit MICRONCLEAN IPA FAMILY :

Méta RCP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
Méta RCP 1	Bactéries Levures	Produit prêt à l'emploi	Utilisation professionnelle en intérieur Désinfection des surfaces dures en salle blanche par essuyage (lingettes imprégnées) Temps de contact : 60 secondes	Conforme
Méta RCP 2	Bactéries Levures	Produit prêt à l'emploi	Utilisation professionnelle en intérieur Désinfection des surfaces dures en salle blanche par pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Conforme
	Bactéries Levures		Utilisation professionnelle en intérieur Désinfection des gants en salle blanche par pulvérisation Temps de contact : 60 secondes	Conforme
Méta RCP 3	Bactéries Levures	Produit prêt à l'emploi	Utilisation professionnelle en intérieur Désinfection des surfaces dures en salle blanche à l'aide d'un balai humide Temps de contact : 5 minutes	Conforme

Pour le directeur général, par délégation,
la directrice adjointe,
Direction de l'évaluation des produits réglementés

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides issu des conclusions de l'évaluation

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	MICRONCLEAN IPA FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
------------------	--

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Arrow Regulatory (Ireland) Ltd acting on behalf of Micronclean (UK)
	Adresse	9 Pembroke St Upper D02 KR83 Dublin, Irlande
Numéro de demande	BC-TH071457-25	
Type de demande	Reconnaissance mutuelle séquentielle	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Aquazero
Adresse du fabricant	Church Road South, PE25 3RS Skegness Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Church Road South, PE25 3RS Skegness Royaume-Uni

Nom du fabricant	Pluswipes
Adresse du fabricant	Pywell Road, Willowbrook mIndustrial Estate, Corby, Northants, NN17 5XJ, Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Pywell Road, Willowbrook mIndustrial Estate, Corby, Northants, NN17 5XJ, Royaume-Uni

Nom du fabricant	Hangzhou Guoguang Touring Commodity Co Ltd
Adresse du fabricant	No 8, Yushun Road, Jingshan Town, Yuhan District, Hangzhou, Chine
Emplacement des sites de fabrication	No 8, Yushun Road, Jingshan Town, Yuhan District, Hangzhou, Chine

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	ExxonMobil
Adresse du fabricant	ExxonMobil Chemical Europe, Hermeslaan 2 1831 Machelen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Baton Rouge Chemical Plant (BRCP), 4999 Scenic Highway, 70897 Louisiane, États-Unis

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol	Propane-2-ol	Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69	64,69

2.2. Type de formulation

AL – Autre liquide

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Méta RCP 1
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
----------------------------	--

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69	64,69

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable Catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. P261: Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...en cas de malaise. P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH 066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Professionnel - Désinfection de surfaces dures par essuyage (lingette imprégnée)

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Salle blanche (BPF classes A à C)
Méthode(s) d'application	Application avec des lingettes imprégnées

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact : 60 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Matériau d'emballage : PET/PE Dimensions de l'emballage : 380 mm x 430 mm et 220 mm x 370 mm</p> <p>Matériaux d'emballage : PET/PE Dimensions de l'emballage : 190 mm x 330 mm</p> <p>Matériau d'emballage : HDPE Dimensions de l'emballage : 230 mm de longueur, 105 mm de diamètre</p> <p>Matériau d'emballage : PET/PE Dimensions de l'emballage : 175 mm x 290mm</p> <p>Matériau d'emballage : PET/aluminium/PE Dimensions de l'emballage : 175 mm x 290mm</p> <p>Matériau d'emballage : PET/aluminium/PE Dimensions de l'emballage : 335 mm x 120 mm x 72 mm</p>

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Utiliser la procédure d'essuyage recommandée pour les salles blanches.
- Les surfaces ou les instruments doivent être visiblement propres avant d'utiliser le produit pour les désinfecter.
- Appliquer uniformément le produit avec les lingettes pré-imprégnées de façon à ce que les surfaces restent humides pendant un temps de contact de 60 secondes.
- Bien refermer le paquet après utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de stockage : 24 mois
- Stocker à l'abri de la lumière
- Conserver dans un endroit sec et ventilé ou aéré
- Stocker à l'écart de tout produit potentiellement inflammable et à l'abri de toute source d'ignition (liquides inflammables) ou produits facilement combustibles (foin, paille)

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	VeriGuard 10 Polyester Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 WFI VeriGuard 10 Sterile Polyester Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 WFI VeriGuard 15 Polyester Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 WFI VeriGuard 1 Polypropylene Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 DI Water VeriGuard 1 Sterile Polypropylene Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 DI Water VeriGuard 1 Sterile Polypropylene Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 DI Water – Refill VeriGuard 9 Sterile Polypropylene / Viscose Wipes Pre-saturated with IPA 70 / 30 DI				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Propane-2-ol	Propane-2-ol	Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Méta RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
----------------------------	--

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol	Propane-2-ol	Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69	64,69

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable Catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. P261: Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...en cas de malaise. P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH 066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 1 – Professionnel - Désinfection de surfaces dures par pulvérisation

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Salles blanches (BPF classes A à C)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s)	Produit prêt à l'emploi

d'application	Temps de contact : 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Dimensions de l'emballage: 500 mL et 950 mL Matériau d'emballage : Pulvérisateur à gâchette en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer uniformément le produit par pulvérisation de façon à ce que les surfaces restent humides pendant un temps de contact de 5 minutes avant d'essuyer.
- Dose d'application recommandée : 50 mL de produit par m².

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Le port de lunette de protection est recommandé pendant la manipulation du produit

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 2 – Professionnel - Désinfection de gants par pulvérisation

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Salles blanches (BPF classes A à C)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact : 60 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Dimensions de l'emballage: 500 ml et 950 ml Matériau d'emballage : Pulvérisateur à gâchette en PEHD

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer uniformément 1 ml de produit par pulvérisation sur le dessus et le dessous de chaque main gantée puis frotter les mains en s'assurant que chaque gant est recouvert de produit.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Le port de lunette de protection est recommandé pendant la manipulation du produit

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de stockage : 24 mois.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Conserver dans un endroit sec et ventilé ou aéré.
- Stocker à l'écart de tout produit potentiellement inflammable et à l'abri de toute source d'ignition (liquides inflammables) ou produits facilement combustibles (foin, paille).

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CleanGuard 1 IPA 70 /30 WFI 500ml Trigger Spray CleanGuard 1 IPA 70 /30 WFI 950ml Trigger Spray				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Méta RCP 3
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
----------------------------	--

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69	64,69

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable Catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. P261: Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...en cas de malaise. P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH 066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 1 – Professionnel - Désinfection de surfaces dures à l'aide d'un balai humide

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Salles blanches (BPF classes A à C)
Méthode(s) d'application	Essuyage avec un balai humide

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact : 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon en PEHD 5 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Le port de lunette de protection est recommandé pendant la manipulation du produit.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Utiliser la procédure d'essuyage recommandée pour les salles blanches.
- Les surfaces doivent être visiblement propres avant d'utiliser le produit pour les désinfecter.
- Appliquer uniformément le produit avec un balai humide de façon à ce que les surfaces restent humides pendant un temps de contact de 5 minutes.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de stockage : 24 mois
- Stocker à l'abri de la lumière
- Conserver dans un endroit sec et ventilé ou aéré
- Stocker à l'écart de tout produit potentiellement inflammable et à l'abri de toute source d'ignition (liquides inflammables) ou produits facilement combustibles (foin, paille)

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CleanGuard 1 5 Litre IPA 70/30 WFI				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,69